

Performance à la Fonction publique

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mon honorable ami de Vancouver-Kingsway veut que je dise paternité. Peut-être devrais-je parler de parenté.

Une voix: Bien dit!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'essayais de penser à une façon de mentionner que je suis devenu une fois de plus grand-père hier soir.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Quand c'est la cinquième fois, il est facile de ne pas trop perdre son calme.

Il est vrai que nous tenons tous à l'efficacité de la Fonction publique et la Chambre des communes devrait et sait appuyer tout ce qui peut améliorer cette efficacité. Je voudrais tout d'abord clairement dire que je ne veux pas qu'on pense quand nous parlons d'améliorer l'efficacité de la Fonction publique que nous laissons sous-entendre que nous n'avons pas confiance dans l'efficacité de ceux qui nous servent maintenant dans la Fonction publique du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Tout comme mon préopinant, j'espère que ce nouveau système d'appréciation du rendement opérationnel ne se résumera pas simplement à embaucher d'autres fonctionnaires qui nécessiteront ensuite l'engagement d'autres fonctionnaires pour vérifier leur travail. Même là, j'appuie l'idée d'essayer de mesurer l'efficacité avec laquelle notre Fonction publique nous sert.

Je ne peux m'empêcher de me rappeler que j'appartiens à la génération qui a été nourrie d'illusions sur les spécialistes de l'organisation. Tout ce qui est arrivé, c'est que nous ne les appelons plus experts en organisation mais directeurs de gestion opérationnelle. A cette époque-là, certaines plaisanteries circulaient à propos des spécialistes de l'organisation. Je ne vais pas les rappeler à la Chambre, parce que je me rappelle également avoir connu un grand nombre de personnes qui, au cours des années 30, ont perdu leur emploi parce que les experts se sont présentés dans les usines, les bureaux et les fabriques et ont décidé que la meilleure façon d'améliorer le rendement de ces établissements était de renvoyer tous ceux qui avaient atteint un certain âge. C'est parce que des personnes furent victimes de ces décisions que je suis entré en politique et que je suis ici aujourd'hui.

J'ai autre chose à dire à propos de cette déclaration. Le ministre a mentionné vers la fin de ses propos le difficile choix qu'il faudra faire entre de nouvelles réductions de coût et la qualité des services; j'espère que le gouvernement ne fera pas d'erreurs qui entraîneront de fausses économies, autrement dit, que pour réaliser de plus amples économies, les spécialistes de l'organisation ou encore les directeurs de gestion opérationnelle n'estimeront pas nécessaire de licencier un certain nombre de personnes et d'ainsi diminuer la qualité des services offerts à la population. En fin de compte, on n'épargnera pas d'argent et la Fonction publique du Canada n'y gagnera rien.

[M^{me} Holt.]

Certes il importe d'être efficace et d'accomplir les choses dans les règles, mais je crois qu'à certains moments, quand il s'agit de traiter avec des humains—et c'est là le grand rôle de la Fonction publique—la sensibilité, la compréhension et la compassion sont peut-être plus importantes que la compétence. Allons-y donc, mesurons l'efficacité de nos fonctionnaires, mais n'oublions pas que nous traitons avec des humains. L'objectif principal de tous les actes du gouvernement et de la fonction publique du Canada, c'est d'améliorer le sort des personnes qui composent la population de notre pays. Agissons donc en conséquence.

● (1550)

J'aimerais ajouter quelque chose à cet égard. J'espère que le ministre ne m'en voudra pas. A la suite des conversations personnelles que j'ai eues avec le président du Conseil du Trésor, je sais qu'il est d'accord avec moi là-dessus. Il est temps, je pense, que le gouvernement et le Parlement défendent un peu plus les fonctionnaires canadiens. Je n'ai pas beaucoup aimé les annonces d'une ou deux pages publiées dans certains journaux qui dénigraient les fonctionnaires et les décrivaient comme des gens très privilégiés par rapport aux autres. Quand je pense à tout l'argent que coûte ce genre d'annonces, je me demande d'où il vient. A mon avis, nous devrions parfois prendre un instant—et je le fais dès maintenant—pour dire que les fonctionnaires du pays sont des travailleurs comme les autres, comme ceux de nos circonscriptions et qu'il ne faut pas en faire nos têtes de Turc et les rendre responsables de ce qui ne marche pas bien.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A mon avis, pour ce qui est de toutes les difficultés que nous connaissons, aucun de nous ici ne pourrait essayer de résoudre les problèmes de ses électeurs s'il n'y avait pas, en plus des ministres—et parfois malgré les ministres—des fonctionnaires pour régler les problèmes que nous leur soumettons. J'aurais aimé que le ministre ou le député d'Esquimalt-Saanich l'aient dit, mais comme ils ne l'ont pas fait, je serai le premier à dire que nous devrions féliciter les fonctionnaires qui servent le gouvernement et le peuple canadien. Cela pourrait contribuer à améliorer leur rendement et leur efficacité et j'ai l'impression que ce serait encore mieux que la proposition économétrique qui nous est présentée dans ces documents tellement difficiles à comprendre.

Monsieur l'Orateur, vous ne vous étonnez pas si je le dis—et si je me y attarde trop longtemps vous me rappellerez à l'ordre, comme vous vous apprêtez à le faire—mais à mon avis, si nous accordions un peu plus d'attention aux droits de pensions des fonctionnaires, au sort de leurs veuves, etc., cela améliorerait le moral de ceux qui travaillent pour nous. De temps en temps, au lieu de toujours s'opposer aux motions que je veux proposer dans ce sens, les députés feraient mieux d'en laisser quelques-unes être mises en délibération, s'ils pensent vraiment ce que dit aujourd'hui le gouvernement, à savoir que nous recherchons avant tout l'efficacité de la Fonction publique.